

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 22 novembre 2021 à 19 h.

SONT PRÉSENTS :

- M. Ghislain Nadeau, maire;
- M. André Masson, conseiller;
- Mme Nadia Caron, conseillère;
- Mme Nathalie Dion, conseillère;
- M. Martin Veilleux, conseiller;
- M. Rémi Roy, conseiller;
- M. Stephan Roy, conseiller.

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

- Mme Chantal Poliquin, directrice générale et greffière-trésorière.

Les membres du conseil présents formant quorum, le maire déclare la séance ouverte.

RÉSOLUTION 2021-11-229

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller André Masson,

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 22 novembre 2021 à 19 h, soit et est adopté.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2021-11-230

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 octobre 2021.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nathalie Dion,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Trécesson, tenue à la salle des délibérations du conseil ce 4 octobre 2021 à 19 h, soit et est approuvé tel que rédigé.

La lecture de ce procès-verbal par la greffière-trésorière n'est pas nécessaire, une copie du projet ayant été remise à chacun des membres du conseil municipal au plus tard deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance et tous déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions réservée au public.

Période de questions réservée au public.

M. Stéphane Thibault, en présentiel, demande pourquoi il voit souvent passer la niveleuse de l'entreprise Drolet Équipements si la Municipalité en détient une elle aussi. Il affirme que les chemins sont gelés et qu'ils n'ont pas besoin de ce genre d'entretien pour l'instant.

Mme Chantal Poliquin, directrice générale et greffière-trésorière, prend acte de cette question et souligne que la niveleuse de la Municipalité est brisée depuis plus de trois semaines. Elle ajoute que le point pour l'achat du morceau brisé est à l'ordre du jour de la

séance de ce soir.

 M. Stéphane Thibault, en présentiel, demande qui est l'employé 32-0023 qui a été officiellement embauché suite au succès de sa probation. Il désire avoir son nom et son poste.

Mme Chantal Poliquin, directrice générale et greffière-trésorière, prend acte de cette question et souligne que les noms des employés sont confidentiels et qu'ils ne sont jamais inscrits dans les procès-verbaux ou ailleurs. Le seul nom qui apparaît est celui de la directrice générale.

 M. Stéphane Thibault, en présentiel, demande si la MRC d'Abitibi a payé ses parts quant à l'installation d'une ligne électrique qui a été installée sur le chemin Thibault pour les gravières.

Mme Chantal Poliquin, directrice générale et greffière-trésorière, prend acte de cette question et souligne que cela fait un an que le réseau électrique pour les caméras a été installé et qu'il ne sert qu'aux gravières. Pour ce qui est de la MRC d'Abitibi, puisque les caméras se trouvent sur le territoire de la Municipalité, c'est celle-ci qui doit en assumer les coûts. Elle ajoute que la Municipalité gère les chemins et la MRC d'Abitibi, elle, gère les substances.

 M. Pierre Couture, en présentiel, demande si la Municipalité a reçu des subventions pour le projet de réfection des chemins municipaux.

Mme Chantal Poliquin, directrice générale et greffière-trésorière, prend acte de cette question et souligne que la Municipalité a reçu 425 000 \$ de la TECQ ainsi que 10 000 \$ de Mme Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest à l'Assemblée nationale du Québec. Une partie du budget des gravières sera également ajoutée, il ne reste qu'à déterminer le montant avec le nouveau conseil municipal.

 ATTENDU QUE M. Stéphane Houle, résident sur le chemin Joseph-Langlois, désire être exempté de la taxe de vidange de fosse septique pour l'année 2021, chargée annuellement sur chaque compte de taxes avec un immeuble;

ATTENDU QUE le citoyen désire payer la taxe l'année où la vidange est effectuée, et non diviser la facture en deux chaque année;

ATTENDU QUE le conseil municipal partage l'idée que le règlement doit être uniforme pour tout le monde et qu'il s'agit d'une opportunité pour les citoyens;

RÉSOLUTION 2021-11-231

Demande citoyenne pour l'exemption de la taxe de vidange de fosse septique.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE le conseil municipal refuse cette demande citoyenne.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU la période des Fêtes qui approche;

ATTENDU la coutume de se réunir avec le nouveau conseil municipal pour partager un repas;

ATTENDU que tous les membres du conseil ainsi que tous les employés municipaux sont invités;

RÉSOLUTION 2021-11-232

Organisation du party de Noël (conseil et employés).

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy,

APPUYÉ par la conseillère Nathalie Dion,

QUE la municipalité offre un léger goûter pour tous, le 2 ou le 9 décembre prochain, au coût approximatif de 300.00 \$, en formule 5 à 7.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

COMMENTAIRE

Dépôt des intérêts pécuniaires des élus.

Dépôt des Intérêts pécuniaires des élus.

Conformément à l'article 357 de la L.E.R.M., la directrice générale mentionne que tous les membres du conseil municipal ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires pour l'année 2021.

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) offre de la formation pertinente et à jour à ses membres;

ATTENDU QUE l'UMQ offre maintenant une formation revisitée pour les nouvelles élues et les nouveaux élus;

ATTENDU QUE la nouvelle formule 100 % virtuelle offre davantage de flexibilité en proposant des contenus de formation adaptés et des rencontres virtuelles animées par des spécialistes du monde municipal;

ATTENDU QUE le maire ainsi que les conseillers aux sièges 1, 2, 5 et 6 ont démontré leur intérêt pour participer à cette formation;

RÉSOLUTION 2021-11-233

Rôles et responsabilités des élus (formation de l'UMQ).

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Stephan Roy,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE la Municipalité paie les coûts engendrés à cette formation pour les élus intéressés, soit 300.00 \$ par membre.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU les obligations relatives à l'éthique et à la déontologie des élus municipaux suite au projet de loi 49;

RÉSOLUTION 2021-11-234

Code d'éthique et de déontologie (formation de la FQM).

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nadia Caron,

APPUYÉ par le conseiller Martin Veilleux,

QUE tous les élus doivent s'inscrire à la formation « Le comportement éthique » au tarif de 275.00 \$ pour chaque participant;

ÉTANT ENTENDU QUE les élus ont un délai de six mois pour acquérir ces connaissances.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU la politique d'achat de la municipalité;

RÉSOLUTION 2021-11-235

Cadeaux de Noël des employés.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE tous les employés municipaux reçoivent un cadeau de Noël au montant de 25.00 \$.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2021-11-236

Adoption du calendrier 2022 des séances du conseil.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dion,

APPUYÉ par le conseiller Martin Veilleux,

QUE le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2022, tel que ci-dessous reproduit, soit et est approuvé tel que préparé.

JANVIER À JUIN	JUILLET À DÉCEMBRE
Mardi 18 janvier 2022	Mardi 19 juillet 2022
Mardi 15 février 2022	Mardi 16 août 2022
Mardi 15 mars 2022	Mardi 20 septembre 2022
Mardi 19 avril 2022	Mardi 18 octobre 2022
Mardi 17 mai 2022	Mardi 15 novembre 2022
Mardi 21 juin 2022	Mardi 20 décembre 2022

QUE toutes les séances ordinaires du conseil aient lieu à l'hôtel de ville, situé au 330 de la rue Sauvé, à Trécesson, dans la salle réservée aux délibérations à compter de 19 h, à moins qu'un avis public indiquant un lieu, un jour ou une heure différents de ceux prévus au présent calendrier ne soit donné.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2021-11-237

Nomination d'un maire suppléant.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nathalie Dion,

QUE le conseiller au siège 1, M. André Masson, soit nommé maire suppléant de la Municipalité de Trécesson pour une période de 12 mois;

QUE cette période de 12 mois débute dès maintenant pour se terminer au début de la séance de novembre 2022;

QUE M. André Masson assiste à la Table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi en l'absence de M. Ghislain Nadeau, maire de Trécesson.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU les élections municipales du 7 novembre 2021;

ATTENDU la nouvelle composition du conseil municipal;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les signataires autorisées pour les différents comptes et différentes transactions à la Banque Nationale;

RÉSOLUTION 2021-11-238

Mandater les signataires aux comptes (Banque Nationale).

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Stephan Roy,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE les signataires autorisés soient :

- M. Ghislain Nadeau, maire
- M. André Masson, conseiller
- Mme Chantal Poliquin, directrice générale et greffière-trésorière

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU les élections municipales du 7 novembre 2021;

ATTENDU la nouvelle composition du conseil municipal;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les signataires autorisées pour les différents comptes et différentes transactions à la Caisse Desjardins;

RÉSOLUTION 2021-11-239

Mandater les signataires aux comptes (Caisse Desjardins).

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy,

APPUYÉ par le conseiller Stephan Roy,

QUE les signataires autorisés soient :

- M. Ghislain Nadeau, maire
- M. André Masson, conseiller
- Mme Chantal Poliquin, directrice générale et greffière-trésorière

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU les élections municipales du 7 novembre 2021;

ATTENDU la nouvelle composition du conseil municipal;

RÉSOLUTION 2021-11-240

Distribution des dossiers municipaux aux élus.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy,

APPUYÉ par le conseiller André Masson,

QUE les différents dossiers et comités soient et sont distribués de la façon suivante :

NOM ET SIÈGE	DOSSIER
Ghislain Nadeau, maire	Sécurité civile Marchons, courons à Trécesson Association des riverains du Lac Beauchamp
André Masson, conseiller 1	Comité Forêt (substitut) Comité des ressources humaines Agriculture Lois et règlements
Nadia Caron, conseillère 2	École Morency de Trécesson Comité des ressources humaines Comité socioéconomique Comité des aînés
Nathalie Dion, conseillère 3	Comité des ressources humaines Loisirs, culture et patrimoine Marchons, courons à Trécesson
Martin Veilleux, conseiller 4	Comité consultatif d'urbanisme (CCU) Comité socioéconomique Loisirs, culture et patrimoine Association des riverains du Lac Beauchamp
Rémi Roy, conseiller 5	Comité consultatif d'urbanisme (CCU) Voirie et infrastructures
Stephan Roy, conseiller 6	Comité Forêt Voirie et infrastructures Club Quad Loisirs, culture et patrimoine Marchons, courons à Trécesson

ÉTANT ENTENDU QUE cette liste peut être modifiée selon les besoins et intérêts.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE selon la politique d'achats de la Municipalité, lors du départ d'un élu municipal au terme de son mandat, un montant de 60.00\$ est consacré à l'achat d'une plaque souvenir pour souligner leur engagement;

RÉSOLUTION 2021-11-241

Achat de plaques commémoratives pour les élus ayant terminé leur mandat.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller Stephan Roy,

QUE la Municipalité offre une plaque souvenir aux anciens élus municipaux, tel que prévu dans la politique de la municipalité.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE selon la politique d'achats de la Municipalité, lors du départ d'un élu municipal au terme de son mandat, un montant de 60.00\$ est consacré à l'achat d'une plaque souvenir pour souligner leur engagement;

RÉSOLUTION 2021-11-242

Remise de plaques commémoratives pour les élus ayant terminé leur mandat.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nadia Caron,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE les plaques commémoratives soient remises en personne aux élus ayant terminé leur mandat avant une séance du conseil municipal.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2021-11-243

Achat de plaques d'identification des élus pour les séances du conseil.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nathalie Dion,

QUE des plaques d'identification portant le nom pour chaque élu soient achetées pour les séances du conseil.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2021-11-244

Association des riverains du Lac Beauchamp (cotisations 2021 et liste des citoyens).

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy,

APPUYÉ par le conseiller André Masson,

QUE le conseil refuse les demandes de l'Association des riverains du Lac Beauchamp concernant le paiement des cotisations et la remise de la liste des riverains.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE le conseil désire implanter un service incendie sur le territoire de la Municipalité;

ATTENDU QUE les municipalités de Launay, Berry et Ste-Gertrude-Manneville désire également participer à l'étude de faisabilité;

RÉSOLUTION 2021-11-245

Étude de faisabilité pour l'implantation d'une caserne de pompiers (Launay, Berry, Sainte-Gertrude-Manneville).

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QU'une pré-étude de faisabilité soit effectuée sur le territoire de la Municipalité de Trécesson pour l'implantation d'un service incendie;

ÉTANT ENTENDU QUE cette étude représente un coût d'environ 500.00 \$.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2021-11-246

Fermeture des bureaux lors du temps des Fêtes.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nadia Caron,

APPUYÉ par le conseiller Stephan Roy,

QUE le bureau municipal ferme, pour la période des Fêtes, du 24 décembre au 31 décembre inclusivement.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

COMMENTAIRE

Séance photo professionnelle pour les élus et les employés municipaux.

Ce point est remis à une séance subséquente.

ATTENDU le projet cour d'école de l'école Morency de Trécesson;

ATTENDU QUE ce projet a été réalisé en partenariat entre la Commission scolaire Harricana, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ainsi que la Municipalité de Trécesson;

ATTENDU QUE chacune des parties a assumé le 1/3 des dépenses;

ATTENDU QUE la municipalité a déboursé 25 000 \$ réparti comme suit : 5979.44 \$ en machinerie et main d'œuvre et 19 020.56 \$ en comptant.

RÉSOLUTION 2021-11-247

Reddition de compte pour le projet de la cour d'école.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE la Municipalité paie sa contribution au projet.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU les délais de réalisation des travaux réalisés en 2019 concernant la réfection de la rue Sauvé et finalisés en 2020;

ATTENDU l'urgence sanitaire;

ATTENDU le règlement d'emprunt 2019-265 décrétant une dépense de 1 011 250.00 \$ et un emprunt de 1 011 250.00 \$;

ATTENDU QUE l'emprunt est prêt à être finalisé;

ATTENDU QUE le montant des intérêts est plus élevé que prévu;

ATTENDU QUE la Municipalité affectera les frais supplémentaires au fonds général;

RÉSOLUTION 2021-11-248

Modification de la résolution 2021-01-011 concernant des frais d'intérêts de la rue Sauvé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE le conseil autorise une dépense supplémentaire de 9 836.69 \$ d'intérêts au règlement d'emprunt 2019-265;

ÉTANT ENTENDU QUE la résolution 2021-01-011 précédemment adoptée est maintenant abrogée.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE les pancartes de rues de la Municipalité sont désuètes;

ATTENDU QUE certains chemins sont mal orthographiés sur certaines pancartes;

ATTENDU QUE la Municipalité a modifié son logo;

ATTENDU les options présentées et la soumission déposée par Zip Lignes;

RÉSOLUTION 2021-11-249

Achat de pancartes de rues.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy,

APPUYÉ par le conseiller Stephan Roy,

QUE le conseil autorise une dépense de 46.25 \$ pour chaque pancarte de rue qui doit être achetée.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE le conseil précédent désirait commander des items à l'effigie de la Municipalité pour accroître la visibilité de celle-ci;

ATTENDU QUE les employés sont fiers de travailler pour la Municipalité de Trécesson;

ATTENDU QUE des soumissions ont été demandées pour différents items chez Publicité MB et Image Harricana;

RÉSOLUTION 2021-11-250

Achat d'items à l'effigie de la Municipalité.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy,

APPUYÉ par la conseillère Nathalie Dion,

QUE le conseil refuse l'achat d'items à l'effigie de la Municipalité.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU l'offre de services des Productions du raccourci, organisme inscrit au répertoire de Culture-éducation du ministère de la Culture et des Communications du Québec, dans le cadre des Projets culturels jeunesse;

ATTENDU QUE l'offre consiste à offrir différents spectacles à la population;

RÉSOLUTION 2021-11-251

Offre de services des Productions du raccourci (Projets culturels jeunesse).

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dion,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE le conseil refuse l'offre de services des Productions du raccourci pour cette année.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE la plaque murale des précédents maires de Trécesson est pleine et qu'aucun autre nom ne peut y être ajouté;

RÉSOLUTION 2021-11-252

Achat d'une plaque murale pour les maires de Trécesson.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy,

APPUYÉ par le conseiller Stephan Roy,

QUE le conseil procède à l'achat d'une nouvelle plaque murale identifiant les noms et les périodes de mandat des maires de Trécesson depuis 1918.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE le contrat pour la collecte des matières résiduelles avec l'entreprise Sanimos arrive à terme;

RÉSOLUTION 2021-11-253

Appel d'offres pour les collectes de matières résiduelles, récupérables et compostables.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dion,

APPUYÉ par le conseiller Stephan Roy,

QUE le conseil autorise la directrice générale à procéder à l'appel d'offres sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO);

ÉTANT ENTENDU QUE le conseil poursuit le contrat avec Sanimos dans l'attente de la préparation de l'appel d'offres et de la réception des soumissions.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) offre de la formation pertinente et à jour à ses membres;

ATTENDU le projet de loi n° 49 qui apporte notamment différents changements relativement à l'éthique des membres du conseil;

ATTENDU QU'une seule conseillère a démontré de l'intérêt pour la formation du nouvel élu « Gravir le sommet, un pas à la fois »;

RÉSOLUTION 2021-11-254
FQM – PL n° 49.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE la Municipalité paie les coûts engendrés à cette formation pour l'élue au siège 2, Mme Nadia Caron.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

COMMENTAIRE

Dépôt de la liste des taxes scolaires dues.

Dépôt de la liste des taxes scolaires dues.

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, par les articles 339 et 340, le Centre de services scolaire Harricana a transmis à la greffière-trésorière une liste des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires de la Municipalité de Trécesson. Celle-ci en fait part au conseil.

COMMENTAIRE

Ventes pour taxes.

Ventes pour taxes.

La directrice générale informe le conseil municipal qu'une liste des immeubles à vendre pour défaut de paiement des taxes sera déposée au conseil à la prochaine séance de décembre. Elle mentionne que les citoyens concernés recevront une lettre recommandée.

RÉSOLUTION 2021-11-255

Adoption des comptes payés et à payer.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE la liste des salaires versés ainsi que des comptes payés et à payer au 22 novembre 2021, telle que ci-dessous détaillée et totalisant 386 158.00 \$, soit et est approuvée telle que préparée.

DESCRIPTON	MONTANT
Salaires versés pour les employés	12 232.00 \$
Salaires versés pour les employés aux élections	14 459.00 \$
DAS provinciales du 2021-09-01 au 2021-11-22	36 975.00 \$
DAS fédérales du 2021-09-01 au 2021-11-22	14 556.00 \$
Salaires des élus	0 \$
Comptes payés	322 394.00 \$
TOTAL :	400 716.00 \$

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE la Politique de tarification de la municipalité doit être tenue à jour régulièrement;

ATTENDU QUE, suite à l'augmentation du coût de la vie, des

RÉSOLUTION 2021-11-256

Mise à jour de la Politique de tarification des biens et services municipaux de Trécesson.

ajustements doivent être faits;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE la Politique de tarification des biens et services municipaux de Trécesson soit adoptée avec ses nouvelles modifications.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU les travaux de réfection de la rue Sauvé effectués en 2019;

ATTENDU QUE les travaux ont dû être repris à l'été 2021 en raison de nombreuses fissures dans le pavage;

ATTENDU le certificat de réception définitive de la firme d'ingénierie Stantec produit le 11 novembre dernier;

ATTENDUE QUE la retenue à payer représente un montant de 51 984.95 \$;

RÉSOLUTION 2021-11-257

Décompte 5 de Stantec – réfection de la rue Sauvé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE la Municipalité ne procède pas au paiement de la retenue sans un avis juridique.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2021-11-258

Achat d'un niveau rotatif.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dion,

APPUYÉ par le conseiller Stephan Roy,

QUE le conseil autorise l'achat d'un niveau rotatif au coût moyennant 1 8 000 \$;

ÉTANT ENTENDU QUE les fonds seront puisés dans le compte des gravières pour procéder à cet achat.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE la niveleuse appartenant à la Municipalité est brisée;

ATTENDU QUE l'entreprise Abi-Quip a présenté deux soumissions pour l'achat de la pièce défectueuse;

ATTENDU QUE la niveleuse nuit présentement puisqu'elle est stationnée dans le garage municipal;

ATTENDU QUE la Municipalité doit payer un entrepreneur pour effectuer les travaux nécessaires aux chemins;

ATTENDU QUE la pièce de la première option coûte 2 385.65 \$ taxes en sus et que le délai de réception de celle-ci est d'environ une semaine;

ATTENDU QUE la même pièce, mais de la deuxième option, coûte 1 850.00 \$ taxes en sus et que le délai de réception de celle-ci est d'environ six semaines;

RÉSOLUTION 2021-11-259

Soumissions (2) pour la réparation de la niveleuse.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller André Masson,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE le conseil autorise l'achat de la pièce défectueuse avec la première option, et ce, pour éviter des délais supplémentaires.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

COMMENTAIRE

Achat de glissières pour le pont au chemin du Cimetière-des-Ukrainiens.

Ce point est remis à une séance subséquente.

COMMENTAIRE

Réparation du pont P-00140 enjambant la rivière Villemontel (chemin Roulier).

Ce point est remis à une séance subséquente.

ATTENDU QU'une partie des rangs 7 & 8 (1,51km) appartient à la Municipalité du Canton de Trécesson;

ATTENDU QUE ce rang est éloigné des autres chemins entretenus par les déneigeuses de la municipalité;

ATTENDU QUE les équipements de déneigement et d'entretien de la municipalité de St-Félix-de-Dalquier parcourent ce rang;

RÉSOLUTION 2021-11-260

Renouvellement de l'entente intermunicipale d'entretien hivernal et estival du 7^e et 8^e Rang Ouest avec la Municipalité de St-Félix-de-Dalquier.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE l'entente intermunicipale entre en vigueur le 1^{er} janvier 2022 et prenne fin le 31 décembre 2023;

QUE les taux suivants soient respectés.

MACHINERIE	TARIF
Utilisation de la niveleuse (\$/hre)	126.00 \$/heure
Camion avec épandeur (\$/heure)	158.85 \$/heure
Entretien hivernal (\$/km)	1 820.00 \$/km

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE le ministère des Transports a diminué la charge maximale du pont sur le chemin Roulier à Trécesson;

ATTENDU QUE la machinerie hivernale pour l'entretien des chemins dépasse la charge nouvellement permise;

ATTENDU QUE la Municipalité de Trécesson a déposé une demande à la Municipalité de Sainte-Gertrude-Manneville pour l'entretien de 1 kilomètre du chemin Roulier (à partir de la virée jusqu'au pont);

ATTENDU QUE la Municipalité de Trécesson a fait une virée avant le pont et qu'elle entretiendra celui-ci;

RÉSOLUTION 2021-11-261

Entente d'entretien hivernal de 1 km sur le chemin Roulier avec la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy,

APPUYÉ par le conseiller Martin Veilleux,

QUE la Municipalité de Trécesson conclut une entente avec la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville pour l'entretien hivernal de 1 kilomètre dans le chemin Roulier au coût de 2 200 \$/km;

QUE le conseil autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à cet effet.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

RÉSOLUTION 2021-11-262

Achat de caméras.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nadia Caron,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE quatre (4) caméras soient achetées pour les gravières;

ÉTANT ENTENDU QUE les frais d'installation seront puisés à même le compte des gravières.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU les besoins de la municipalité concernant les gravières;

ATTENDU QUE plusieurs sites sont à vérifier pour les gravières;

ATTENDU les tâches à accomplir sur le territoire;

ATTENDU QUE la directrice générale a procédé à un appel d'offres auprès des concessionnaires de la région;

ATTENDU QUE Nicol Auto de La Sarre a déposé une soumission pour une camionnette (Chevrolet Silverado 2500HD 2022) avec une grande cabine au montant de 58 808.44 \$ et que le délai de livraison se situe entre 8 et 16 semaines;

ATTENDU QUE Nicol Auto de La Sarre a déposé une soumission pour une camionnette (Chevrolet Silverado 2500HD 2022) avec une petite cabine au montant de 56 629.44 \$ et que le délai de livraison se situe entre 8 et 16 semaines;

ATTENDU QUE Garage Tardif d'Amos a déposé une soumission pour une camionnette (Chevrolet Silverado 2500HD 2022) avec une grosse cabine au montant de 61 387.00 \$ et que le délai de livraison se situe à plus de 8 semaines;

RÉSOLUTION 2021-11-263

Achat d'une camionnette pour les gravières.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nadia Caron,

APPUYÉ par le conseiller Stephan Roy,

QUE le conseil retienne la soumission de Nicol Auto de La Sarre pour l'achat d'un Chevrolet Silverado 2500HD 2022 avec une grande cabine au montant de 58 808.44 \$;

ÉTANT ENTENDU QUE les coûts seront puisés à même le compte des gravières.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU les besoins de la municipalité concernant l'urbanisme;

ATTENDU QUE plusieurs inspections sont à faire par semaine;

ATTENDU les tâches à accomplir sur le territoire;

ATTENDU QU'il est parfois difficile de se déplacer avec l'automobile que la Municipalité détient en raison du manque d'espace;

ATTENDU QUE la directrice générale a procédé à un appel d'offres auprès des concessionnaires de la région pour l'achat d'une camionnette en remplacement de l'automobile;

ATTENDU la soumission de Gareau Toyota de Val-d'Or au montant de 57 109.00 \$ et l'évaluation de l'automobile qui reste à voir;

ATTENDU la soumission de Garage Tardif d'Amos au coût de 52 287.00 \$ et l'évaluation de l'automobile au montant de 7 500.00 \$;

ATTENDU le nouveau conseil;

RÉSOLUTION 2021-11-264

Achat d'une camionnette pour l'urbanisme en remplacement de l'automobile.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rémi Roy,

APPUYÉ par le conseiller André Masson,

QUE le conseil refuse l'achat d'une nouvelle camionnette pour l'urbanisme en remplacement de l'automobile;

ÉTANT ENTENDU QU'au besoin, la Municipalité louera une camionnette pendant la saison estivale pour le service d'urbanisme.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile, la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la Municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Trécession reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

RÉSOLUTION 2021-11-265

Mise à jour du Plan de sécurité civile.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Stephan Roy,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QU'une organisation municipale de la sécurité civile soit créée afin de coordonner les ressources et les mesures déployées au moment et à la suite des sinistres et d'assurer la concertation des intervenants;

QUE les personnes suivantes soient désignées membres de l'organisation municipale de la sécurité civile et qu'elles occupent les fonctions décrites ci-dessous :

FONCTION	NOM
Coordonnateur municipal de la sécurité civile	Chantal Poliquin (responsable) Nadia Caron (substitut)
Coordonnateur de site	Chantal Poliquin
Mission Transport	Noël Jacob (responsable) Martin Veilleux (substitut)
Mission <i>Administration</i>	Chantal Poliquin (responsable) André Masson (substitut)
Mission <i>Services aux personnes sinistrées</i>	Nathalie Dion (responsable) Rémi Roy (substitut)
Mission <i>Communication</i>	Kelly Bédard (responsable) Stephan Roy (substitut)
Mission <i>Secours aux personnes et protection des biens</i>	Sûreté du Québec Services Incendies
Mission <i>Services techniques</i>	Noël Jacob (responsable) Rémi Roy (substitut)

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QU'il est important d'informer les élus sur leurs rôles et responsabilités en matière de sécurité civile;

ATTENDU QUE l'entreprise Prudent offre une formation de 90 minutes dédiée aux élus municipaux concernant la sécurité civile;

ATTENDU QUE la formation peut se donner en présentiel ou en visioconférence;

ATTENDU QUE cette formation est offerte au coût de 575.00 \$ taxes en sus;

ATTENDU QUE le conseiller au siège 1 et la conseillère au siège 2 ont démontré leur intérêt pour participer à cette formation;

RÉSOLUTION 2021-11-266

Formation pour les élus concernant la sécurité civile (Prudent).

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller Stephan Roy,

QUE la Municipalité paie les coûts engendrés à cette formation pour les élus intéressés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

ATTENDU QUE la Municipalité désire déposer un projet dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi pour l'Arboretum de Trécesson;

RÉSOLUTION 2021-11-267

Dépôt de projet pour le Fonds forêt.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller Rémi Roy,

QUE le conseil autorise la directrice générale à déposer un projet dans le cadre du Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux de la MRC d'Abitibi pour l'Arboretum de Trécesson.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

COMMENTAIRE

Suivi des travaux 2021-2022
– Service forêt – EDG 1056
– Trécesson

Suivi des travaux 2021-2022 – Service forêt – EDG 1056 – Trécesson

La directrice générale dépose au conseil municipal le suivi des travaux forestiers sur le territoire de la Municipalité de Trécesson.

AVIS DE MOTION

Règlement 2021-289.

Un avis de motion est donné par le conseiller Martin Veilleux selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du projet de règlement 2021-289 modifiant le règlement 2019-262 concernant la gestion contractuelle.

AVIS DE MOTION

Règlement 2021-290.

Un avis de motion est donné par la conseillère Nadia Caron selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du projet de règlement 2021-290 modifiant le règlement 2020-278 décrétant une dépense de 500 000 \$ et un emprunt de 500 000 \$ aux fins du financement du programme de mise aux normes des installations septiques.

RÉSOLUTION 2021-11-268

Adoption du projet de règlement 2021-287.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Veilleux,

APPUYÉ par le conseiller Stephan Roy,

QUE le projet de règlement 2021-287, modifiant le règlement 2019-261 concernant les vidanges de fosses septiques de tous les résidents de Trécesson, soit et est adopté tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

AVIS DE MOTION
Règlement 2021-291.

Un avis de motion est donné par la conseillère Nadia Caron selon lequel il y aura présentation, lors d'une séance subséquente, du projet de règlement 2021-291 déterminant les taux de taxes pour l'année financière 2022.

RAPPORT DE L'ÉLU
Ghislain Nadeau, maire.

Aucun

RAPPORT DE L'ÉLU
André Masson, conseiller 1.

Aucun

RAPPORT DE L'ÉLU
Nadia Caron, conseillère 2.

Aucun

RAPPORT DE L'ÉLU
Nathalie Dion, conseillère 3.

Aucun

RAPPORT DE L'ÉLU
Martin Veilleux, conseiller 4.

Aucun

RAPPORT DE L'ÉLU
Rémi Roy, conseiller 5.

Aucun

RAPPORT DE L'ÉLU
Stephan Roy, conseiller 6.

Aucun

CORRESPONDANCES

La directrice générale a retenu certaines correspondances à communiquer à l'assemblée :

- Renouvellement de l'adhésion 2022 à la FQM (payée par la MRC d'Abitibi)
- Déclaration de services aux citoyennes et citoyens du MAMH
- Sondage pour le maire concernant l'engagement numérique (courriel maire)
- Entente finale portant sur la valorisation des matières organiques résiduelles
- Décès de Monsieur Raymond Doré, maire de Berry
- Correspondance à l'attention de la directrice générale et du maire de la part d'André & Gysèle Lebreux
- Vœux des fêtes de Radio Boréale
- Suivi du dossier de l'église
- Projet concernant la maltraitance faite aux enfants
- Dépôt du rôle d'évaluation foncière 2022-2023-2024
- Levée de fonds annuelle pour la Fondation Brousseau-Dargis

- CREAT - Climat de changement : L'A-T en action pour faire face aux changements climatiques
- Mobilier urbain
- Des solutions idO pour les villes intelligentes du futur (Vidéotron)
- Communiqué de presse de Franroc, division de Sintra
- Projet de règlement 172 modifiant le règlement 109 portant sur le schéma d'aménagement et le développement révisé de la MRC d'Abitibi
- Tempête hivernale – Aide-mémoire 2021-2022
- 9e édition du Défi 100 milles
- Octroi d'un financement de 1,8 M\$ à Espace Muni pour le programme Voisins Solidaires
- Félicitations – UQAT
- Félicitations – MRC d'Abitibi
- La Médaille du lieutenant-gouverneur du Québec
- Appel de candidatures de la 13e édition du prix Égalité Thérèse-Casgrain
- Journée internationale des personnes handicapées (JIPH)
- MAMH - Félicitations aux nouveaux élus
- Félicitations - Assemblée nationale du Québec

PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions réservée au public.

Période de questions réservée au public.

M. Stéphane Thibault, en présentiel, demande pourquoi il y a autant de dépenses pour les gravières, mais que rien n'est investi pour l'entretien des chemins.

M. Pierre Couture, en présentiel, demande combien coûte le déplacement de la niveleuse, puisqu'il fait part qu'il la voit passer tous les jours de la semaine, et ce, plusieurs fois par jour.

Le conseil prend acte de cette question et souligne qu'ils feront un suivi avec ce dossier.

RÉSOLUTION 2021-11-269

Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dion,

APPUYÉ par la conseillère Nadia Caron,

QUE la séance soit levée.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

Et la séance est levée à 20 h 37.

GHISLAIN NADEAU, maire

CHANTAL POLIQUIN, directrice générale et greffière-trésorière